



# Commission Départementale du Football Animation

## PROCES VERBAL du jeudi 09 février 2023

### COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour.

Lors de cette commission restreinte, les points suivants ont été abordés

### DEMANDE DE RAPPORTS :

#### CRITERIUM U13 ESPOIR poule M du 14/01/2023 :

Rencontre n° : 25421783

Rencontre : JOUARRE ASM 1 – FERTE SOUS JOUARRE 1

Lecture des observations faites par M. BANGOURA dirigeant de Ferté sous Jouarre faites sur la feuille de match

Lecture des rapports de :

- JAYET Fabien, président de la FERTE SOUS JOUARRE
- BERGH Frédéric, président du FC JOUARRE

La Commission demande des rapports, pour le 15/02/23, concernant les faits qui se sont déroulés durant la rencontre entre MORIN Léna, licenciée au FC JOUARRE et THIRI Evan, licencié à LA FERTE SOUS JOUARRE et après la rencontre sur le comportement de M. MORIN Sébastien à l'ensemble des personnes suivantes :

- EL BAITA Yanis, Arbitre de la rencontre
- FOUCART Grégory, dirigeant du FC JOUARRE
- MORIN Léna, joueuse du FC JOUARRE
- MORIN Sébastien, parent de la joueuse MORIN Léna et licencié au club du FC JOUARRE
- BANGOURA Ibrahima, dirigeant de la FERTE SOUS JOUARRE
- NSOGA Etienne, dirigeant de la FERTE SOUS JOUARRE
- THIRI Evan, joueur de la FERTE SOUS JOUARRE